

auraient avantage à voir les problèmes techniques présentés et évalués par des experts qualifiés.

Les négociations portant sur l'arrêt des essais d'armes nucléaires peuvent, à cet égard, servir de modèles. De l'avis du Canada, ces négociations ont ouvert, en ce qui concerne le sérieux des intentions, des perspectives meilleures que celles d'aucune autre négociation sur le désarmement.

A la suite d'un accord des trois puissances: le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union soviétique, — et je souligne que ce qui s'est passé n'est pas ce que préconisait ce matin le représentant de l'Union soviétique, — ces négociations ont commencé par une étude scientifique préliminaire concernant les possibilités pratiques de contrôler les violations d'un accord international portant arrêt des essais. Cette étude technique commune, qui a été faite pendant l'été de 1958, avant même que les négociations politiques commencent, a bénéficié de la collaboration d'un groupe d'experts de huit pays qui, en fin de compte, sont parvenus d'un commun accord à un ensemble de conclusions qui ont grandement facilité les travaux de la conférence ultérieure des trois puissances.

D'autre part, de temps à autre, les trois puissances nucléaires ont eu la possibilité de renvoyer d'un commun accord d'autres problèmes à leurs experts techniques pour que ceux-ci se livrent à une étude scientifique. Je suggère que l'on pourrait appliquer le même genre de processus aux problèmes techniques que posent les diverses mesures de désarmement.

En ce qui concerne les essais nucléaires, je voudrais faire enregistrer au compte rendu que la délégation canadienne est vivement satisfaite de penser que la conférence des trois puissances s'est poursuivie et que l'élaboration du projet de traité est très avancée. Le Gouvernement canadien s'est nettement prononcé contre de nouveaux essais nucléaires.

Contre la reprise des essais

Pour cette raison, nous sommes heureux de voir que les trois puissances nucléaires ont cessé unilatéralement leurs essais pendant les négociations. Comme nous le savons tous, il n'y a pas d'essais pour le moment et il n'y en a pas eu depuis deux ans. Nous espérons que cet arrêt des essais nucléaires sera consacré par le traité que l'on négocie actuellement et que de nombreuses autres puissances y adhéreront lorsqu'il aura été conclu.

Cet exemple, dont on a tant besoin, de coopération internationale dans un domaine qui présente un intérêt vital pour tous les pays, constituerait un précédent précieux pour l'établissement de procédures de vérifications dans le domaine du désarmement nucléaire. Nous pensons que le souci de l'Assemblée générale au sujet des essais nucléaires — question dont nous parlerons lorsque nous discuterons la question inscrite à l'ordre du jour sur la demande de l'Inde — sera exprimé de façon à indiquer l'urgence qu'il y a à aboutir à un accord sur les autres problèmes dans les négociations entre les trois puissances.

Il ressortira clairement de ce que j'ai dit jusqu'à maintenant que la délégation